



ASSOCIATION QUAI DES VOILES

www.quaidesvoiles.fr - contact@quaidesvoiles.fr

Adhésion 2025 - 2026

Objectifs : organiser, seule ou en partenariat, des évènements tout au long de l'année autour de trois thèmes : la voile, la mer, le patrimoine local et régional. Elle se veut un lieu d'échanges d'informations et d'entraide entre tous les amoureux de la navigation, quel que soit le type d'embarcation. Ateliers mensuels d'échange, conférences et rencontres dinatoires sont organisées régulièrement. (frais de participation aux diners conviviaux en sus de l'adhésion) L'évènement annuel « Quai des Voiles » rassemble chaque année dans la Baie et dans le port des voiliers du Patrimoine de notre région. Le voilier Move (participation de 10 € par sortie), propriété de l'association, permet aux adhérents de naviguer, sous l'autorité d'un chef de bord confirmé.

Adhérer à notre association

Adhésion individuelle : OUI NON

Adhésion couple : OUI NON

Nom 1 : Prénom 1 :

Nom 2 : Prénom 2 :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse :

Avez-vous un voilier : OUI - NON

Description :

Montant de la cotisation : du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026

Individuel : 30 € qui donne accès aux ateliers, conférences, voilier Move pour 1 personne

Couple : 40 € qui donne accès aux ateliers, conférences, voilier Move pour 2 personnes

Adhésion collectivité : 50 €

Règlement

Par chèque : As Quai des Voiles. M. Jamain. 2, allée du Clein 44510 Le Pouliguen

Par virement bancaire : Compte Association Quai des Voiles

IBAN : FR76 1027 8360 0900 0132 3070 132 - BIC : CMCIFR2A